

A. ÉTIQUETAGE**MENTIONS DEVANT FIGURER SUR L'EMBALLAGE EXTÉRIEUR**

boite

1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

PREVENDER CHIEN, collier
Dimylate

2. LISTE DE LA (DES) SUBSTANCES (S) ACTIVES(S)

Par collier :

Principe actif:

Dimpylate 4,5 g (=15%)

3. FORME PHARMACEUTIQUE

Collier antiparasitaire, à usage externe

4. TAILLE DE L'EMBALLAGE

1 collier de 30 g

5. ESPÈCES CIBLES

Chien

6. INDICATION(S)

Prévention et traitement des infestations par les puces et tiques pendant 150 jours.

7. MODE ET VOIE(S) D'ADMINISTRATION

1 collier par animal de moins de 20 kg.

Attacher le collier autour du cou de l'animal, en glissant l'extrémité biseautée dans la boucle, et ajuster la longueur de façon à pouvoir glisser deux doigts entre le collier et le cou du chien. Couper la longueur excédentaire du collier et la jeter dans une poubelle.

Lire la notice avant utilisation.

8. TEMPS D'ATTENTE

Sans objet

9. MISE(S) EN GARDE ÉVENTUELLE(S)

Lire la notice avant utilisation.

10. DATE DE PÉREMPTION

EXP {MM/AAAA}

11. CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

A température ne dépassant pas 25°C, dans son emballage d'origine.

12. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS, LE CAS ÉCHÉANT

Tous médicaments vétérinaires non utilisés ou déchets dérivés de ces médicaments doivent être éliminés conformément aux exigences locales.

Ne pas brûler.

13. LA MENTION «À USAGE VÉTÉRINAIRE» ET CONDITIONS OU RESTRICTIONS DE DÉLIVRANCE ET D'UTILISATION, LE CAS ÉCHÉANT

À usage vétérinaire – Délivrance libre.

14. LA MENTION « TENIR HORS DE LA VUE ET DE LA PORTÉE DES ENFANTS »

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

15. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

VIRBAC
1ère Avenue - 2065 m - LID
06516 CARROS (FRANCE)

16. NUMÉRO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

BE-V158015

17. NUMÉRO DU LOT DE FABRICATION

LOT {numéro}

MENTIONS MINIMALES DEVANT FIGURER SUR LES PETITS CONDITIONNEMENTS PRIMAIRES**Sachet****1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE**

PREVENDER CHIEN, collier
Dimpylate

2. QUANTITÉ DE(S) SUBSTANCE(S) ACTIVE(S)

Par collier :
Dimpylate 4,5 g (=15%)

3. CONTENU EN POIDS, EN VOLUME OU EN NOMBRE DE DOSES

1 collier de 30 g

4. VOIE(S) D'ADMINISTRATION

Collier antiparasitaire, à usage externe

5.. TEMPS D'ATTENTE

Sans objet

6. NUMÉRO DU LOT

LOT {numéro}

7. DATE DE PÉREMPTION

EXP {MM/AAAA}

8. LA MENTION «À USAGE VÉTÉRINAIRE»

À usage vétérinaire